



**PROCÈS-VERBAL DE LA 554^e RÉUNION
DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR
tenue le jeudi 2 février 2018 à 11 h 30 au local 2054 Ringuet
(554-01-02-18)**

Présences :

M. Ismaïl Biskri, président
M. René Lesage, vice-président aux relations de travail
Mme Monique Cadrin, vice-présidente aux affaires syndicales
M. Christian Linard, vice-président aux affaires universitaires
M. Sylvain Beaudry, trésorier
Mme Daphné Drouin, secrétaire
Mme Diane Saint-Laurent, vice-présidente aux services à la collectivité

Diane Beauchemin, conseillère en relations de travail, et Alain Gamelin, conseiller aux affaires universitaires, assistent également à la rencontre.

Ismaïl Biskri préside la rencontre et Alain Gamelin agit à titre de secrétaire.

CX -554-01-02-18-00 **Projet d'ordre du jour**

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Adoption du procès-verbal de la 553^e réunion du comité exécutif
- 3) Suites à donner aux dossiers
- 4) Correspondance et information :
 1. Dépôt de l'agenda syndical
 2. Comité d'appui à la négociation : rapport verbal
 3. Correspondance reçue et expédiée depuis le 11 janvier
 4. Retenues à la source
- 5) Rapport des officiers et des délégations
- 6) Suivi des négociations pour le renouvellement de la convention
 1. Rapport du comité de négociation
 2. Étude des textes du projet de convention : article 10
- 7) Avis de M^e McManus sur la décision de l'arbitre Alain Corriveau
- 8) Affaires budgétaires de l'année 2018-2019 : discussions préliminaires
- 9) Demande de l'Association syndicale des travailleurs étudiants
- 10) Suites à la rencontre du conseil syndical du 25 janvier
- 11) Affaires nouvelles :
 1. Audience au Tribunal administratif du travail du Québec
- 12) Date de la prochaine réunion : 22 février 2018
- 13) Levée de l'assemblée

CX -554-01-02-18-01 **Adoption de l'ordre du jour**

Sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

CX -554-01-02-18-02 **Adoption du procès-verbal de la 553^e réunion du comité exécutif**

Après avoir suggéré quelques modifications et corrections, sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 553^e réunion du comité exécutif tenue le 11 janvier 2018.

CX -554-01-02-18-03 **Suites à donner aux dossiers**

Le président fait la lecture des suites à donner aux réunions antérieures du comité exécutif

et du conseil syndical et rappelle les mandats confiés à chacun des officiers.
On signale le retrait de la nécessité, pour l'instant, de publier un article dans *Le point d'ancre* sur la proposition sur les grands groupes d'étudiants.

CX -554-01-02-18-04 Correspondance et information

1. Dépôt de l'agenda syndical

Le président mentionne les principales activités inscrites à l'agenda syndical du mois de février 2018. Il rappelle toutefois que l'agenda syndical est continuellement mis à jour et qu'il est préférable de se référer à la version électronique.

2. Comité d'appui à la négociation : rapport verbal

La secrétaire signale que le comité s'est réuni le 31 janvier dernier. Les membres ont discuté de différentes stratégies basées sur différentes hypothèses de déroulement de la négociation.

Le comité propose de retenir la suggestion de la professeure Diane Gagné du Département de gestion des ressources humaines d'offrir un dîner-conférence sur la mobilisation et le militantisme syndical. L'activité aurait lieu à la mi-mars.

Le comité propose également de produire dans le cadre de la présente négociation un objet distinctif (bouteille d'eau, foulard, tasse à café, etc.) pour distribuer à l'ensemble des professeurs.

Le **choix de l'objet et le slogan associé à celui-ci** seront discutés lors de la rencontre du 23 février prochain.

Le comité a aussi convenu de réaliser une série d'études sur la gestion universitaire susceptibles d'être publiées dans *Le point d'ancre*. La première analyse devrait porter sur la proportion des masses salariales des professeurs sur l'ensemble des dépenses des constituantes du réseau de l'UQ.

Les membres du comité exécutif se déclarent en accord avec ces différents projets et attendent les propositions formelles pour engager les sommes nécessaires.

Considérant les nombreux dossiers traités par le comité d'appui à la négociation et l'affectation du conseiller aux affaires universitaires, le président invite le VPAU et la VPSC à réduire les activités du comité des affaires universitaires et du comité des services à la collectivité au cours des prochains mois à moins que celles-ci soient reliées à la présente négociation.

Le président suggère aussi d'envisager la possibilité d'engager ponctuellement des ressources supplémentaires afin de soutenir les projets du comité.

3. Dépôt de la correspondance reçue et expédiée

Considérant le retour récent de Mme Thiffault, le document sera déposé à la prochaine rencontre.

4. Retenues à la source

Le trésorier indique qu'il n'y a pas eu de retenues à la source d'expédiées.

CX -554-01-02-18-05 Rapports des officiers et des délégations

Président

- Le président indique qu'il a fait une entrevue avec *Le Nouvelliste* concernant l'affichage d'une trentaine de postes de professeur pour l'année 2018-2019. La journaliste Brigitte Trahan a rapidement fait le lien avec le déroulement de la négociation. Les membres du comité exécutif ont reçu copie de l'article.
- Le président mentionne qu'un mot de remerciement a été expédié à Mme Duhil pour le travail accompli durant l'absence de Mme Thiffault.
- Le président précise que lors de la dernière réunion du Forum des partenaires de l'UQTR, il fut question de l'élaboration de la politique visant à prévenir et combattre les violences à caractère sexuel et de la promotion d'un campus sans **fumée** de tabac et éventuellement de **fumée** de marijuana.

Le recteur McMahon a profité du Forum pour faire la nomenclature des principaux dossiers de l'année 2018 : cinq nouveaux programmes dans la région de

Lanaudière, implantation d'un nouveau programme de génie au campus de Drummondville, financement des universités, adoption d'un nouveau Clarder, obtention d'une chaire du 150^e anniversaire du Canada, etc.

- Le président invite les officiers à visionner les capsules vidéo de la campagne promotionnelle de la Fédération québécoise des professeures et des professeurs d'université (FQPPU) visant à valoriser le rôle des professeurs d'université dans la société québécoise.
- Le président rappelle qu'il a signé une lettre ouverte, avec d'autres partenaires du comité de liaison intersyndical de l'Université du Québec (CLIUQ), dénonçant la lettre de la présidente du conseil d'administration de l'UQAM sur les salaires des recteurs du réseau. La lettre reprochait à Mme Bissonnette de ne pas avoir abordé le sous-financement chronique des constituantes de l'UQ.
- Le président indique qu'il a un cours le vendredi matin et que pour l'instant il lui est difficile de s'absenter afin de lui permettre de participer au conseil fédéral de la FQPPU le 9 février prochain. Comme il y sera question du déroulement de la négociation et que le VPRT et la VPAS seront absents **de la table ronde du 9 février**, il propose que la conseillère aux relations de travail y assiste, s'il ne peut se libérer pour l'occasion.
- Le président termine en précisant qu'il a assisté aux rencontres préparatoires de la commission des études et du conseil d'administration, du comité des affaires universitaires et du comité d'appui à la négociation.

Comité des relations de travail (CRT)

- Le VPRT résume le cheminement des principaux dossiers de relations de travail en cours depuis la dernière réunion du comité exécutif.
- Une rencontre du comité des relations de travail conjoint a eu lieu les 17 et 18 janvier dernier. Il y fut longuement question du traitement des plaintes de harcèlement de la part du doyen de la gestion académique des affaires professorales (DGAAP) et de la question des cours atypiques.
Le Syndicat a aussi demandé la liste des modifications de tâche d'enseignement des professeurs pour les dernières sessions.
- Le VPRT précise que la recommandation de l'Assemblée départementale de non-renouvellement de contrat pour un professeur suit son cours. Malgré le fait que les vice-recteurs académiques semblent vouloir suivre la recommandation de renouvellement du comité d'évaluation, certains professeurs du département concerné ont demandé une rencontre avec le conseil d'administration de l'UQTR. Si cela s'avérait, il serait important que le comité des relations de travail rencontre les professeurs du conseil d'administration afin de les sensibiliser au dossier.
- Le VPRT fait le point sur le dossier **d'un professeur visé par une mesure administrative.**

VPAU

- Le VPAU signale que le comité des affaires universitaires **c'est réuni** le 30 janvier dernier. Il fut surtout question du rôle de la conférence des directeurs et des directrices de département et du comité de régie universitaire.
- Les membres du CAU souhaiteraient que le Syndicat diffuse de l'information rappelant les responsabilités de chacune des instances académiques de l'UQTR (comité de programme, section, département, sous-commission, commission des études, etc.) afin que les professeurs qui y siègent sachent comment y intervenir plus efficacement.
- Le VPAU a aussi assisté à une rencontre, à titre d'observateur, du comité d'audit du conseil d'administration de l'UQTR. Il y fut question des différents chantiers de construction, du réaménagement du secrétariat de la clinique de chiropratique, de l'inauguration de la nouvelle salle d'études de la bibliothèque, ouverte 24 heures par

jour, et de la politique d'accès aux locaux de l'UQTR. Il ne semble pas avoir de directive ou de règlement déterminant les heures de fermeture des locaux de l'UQTR. La convention collective précise que les professeurs ont accès à leur bureau *sans discontinuité*.

- À la question du trésorier, le VPAU indique qu'il n'a pas été question de la mise à jour du plan de redressement financier de l'UQTR à cette rencontre du comité d'audit.

VPSC

- La VPSC indique que lundi dernier, elle a assisté à la remise des bourses d'études du Syndicat lors de la cérémonie organisée par la Fondation de l'UQTR. Considérant que les bourses syndicales étaient toujours remises à la fin de la cérémonie, la VPSC a demandé aux organisateurs, qui ont accepté, de devancer la remise. Le Syndicat recevra une photo de groupes des bénéficiaires.
- La VPSC indique que la sortie en raquettes au parc de la Mauricie pour le 16 février sera annulée considérant le peu d'inscriptions.
- La prochaine rencontre du comité des services à la collectivité est prévue pour le 13 février et il y sera question d'un projet marquant le 50^e anniversaire de la création de l'Association des professeurs de l'UQTR qui deviendra le Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR).

Trésorier

- Le trésorier a assisté aux rencontres du comité des affaires universitaires et du comité d'appui à la négociation.
- Il déposera les résultats financiers mensuels à la prochaine rencontre.

Secrétaire

- La secrétaire mentionne que Mme Thiffault est de retour de son congé **de** maladie depuis lundi dernier. Elle a rencontré Mme Duhil afin de faire le point sur les cheminements des différents dossiers durant son absence.
- La secrétaire indique qu'elle agit à titre d'animatrice des rencontres du comité d'appui à la négociation.

CX -554-01-02-18-06 Suivi des négociations pour le renouvellement de la convention

6.1 Rapport du comité de négociation

Le VPRT mentionne que le comité de négociation a déjà rencontré le conciliateur Corriveau et qu'une première rencontre de négociation avec les représentants de la direction de l'UQTR. **Cette dernière** a eu lieu le 30 janvier dernier.

Lors de cette rencontre, la direction a déposé un document présentant sur quatre colonnes les demandes de la direction et du Syndicat.

Les représentants du Syndicat ont insisté pour poursuivre les discussions selon l'approche convenue depuis le début. Le Syndicat dépose des textes qui font l'objet de discussions et qui ensuite sont soumis au comité exécutif du Syndicat. Les parties ont convenu de poursuivre les échanges sur cette base.

Lors de cette rencontre des précisions furent apportées à l'article 11 portant sur l'évaluation des professeurs et les discussions sur l'article 9 (embauche) furent amorcées.

6.2 Étude des textes du projet de convention : article 10

Avant d'inviter le VPRT, le président propose de poursuivre les échanges jusqu'au départ du trésorier, vers 15 h, et de poursuivre la semaine prochaine.

Le VPRT commence la présentation de l'article 10 portant sur la fonction des professeurs et répond aux questions des officiers.

Le trésorier quitte la rencontre à 15 h.

Considérant le départ du trésorier, le président propose de poursuivre les échanges la semaine prochaine à partir de la page 16 du document.

Le VPRT précise qu'il déposera les quinze premières pages de l'article 10 au comité de négociation lors de la rencontre de lundi prochain.

CX -554-01-02-18-07 Avis de M^e McManus sur la décision de l'arbitre Alain Corriveau

Le VPRT précise qu'il a fait parvenir aux membres du comité exécutif la décision de l'arbitre Alain Corriveau concernant le non-renouvellement du deuxième contrat d'un professeur.

Le VPRT a demandé à M^e McManus, procureur au consortium sur les services juridiques, un avis sur les avenues possibles dans ce dossier. M^e McManus indique qu'il serait difficile de faire appel de la décision. Il faut donc conclure de la décision que durant les deux premiers contrats d'un professeur, ce dernier doit se considérer comme en période de probation et que l'Assemblée départementale peut mettre fin à son contrat si le professeur ne répond pas aux exigences de la tâche.

Le VPRT mentionne que le procureur a informé le professeur concerné de sa recommandation au comité exécutif. Le professeur remercie le Syndicat des efforts déployés dans son dossier et l'appui qu'il a toujours reçu au fil des années.

Après discussion, les membres conviennent de ne pas faire appel de la décision de l'arbitre Alain Corriveau concernant le non-renouvellement du deuxième contrat d'un professeur.

Le VPRT rappelle que le professeur concerné avait eu recours à la règle 10 du Syndicat régissant *l'attribution d'un prêt financier à un membre dont le traitement a été suspendu*. Le professeur avait donc bénéficié d'un prêt de 9 000 \$ équivalent à trois mois de salaire net (maximum prévu à la règle).

La règle prévoit le remboursement, sans intérêt, de ce montant, si le professeur perd son grief, et cela durant une période de douze mois.

Le VPRT indique que le professeur concerné traverse une période économique difficile et demande au Syndicat d'étaler le remboursement sur une période de cinq ans.

Les membres du comité exécutif évoquent différentes possibilités permettant de tenir compte de la situation difficile du professeur.

Il faut toutefois tenir compte que le Syndicat dispose d'une règle précise et qu'il faut la respecter afin d'être équitable pour l'ensemble des professeurs.

Considérant l'absence du trésorier, le président propose de demander à ce dernier de faire une proposition au comité exécutif lors de la prochaine réunion.

Il est aussi convenu d'informer le professeur que le Syndicat cherche une solution et qu'entre-temps, le remboursement du prêt est suspendu jusqu'à ce moment.

La VPSC quitte la rencontre à 16 h.

CX -554-01-02-18-08 Affaires budgétaires de l'année 2018-2019 : discussions préliminaires (Traité avant le départ du trésorier)

Le trésorier signale que lors de la prochaine réunion du comité exécutif, il doit présenter une proposition de budget pour l'année 2018-2019. Il souhaiterait donc que les officiers lui fassent part immédiatement ou au cours des prochains jours des projets spéciaux dont il devrait tenir compte dans l'élaboration du projet.

Après discussion, les membres invitent le trésorier à tenir compte des éléments suivants :

- Doubler, si possible, le budget prévu pour la présente négociation;
- Considérer que durant la prochaine année, le Syndicat fêtera son 50^e anniversaire de création;
- L'ajout d'une vingtaine d'inscriptions au tableau commémoratif des retraités;
- Le deuxième versement pour les présents à remettre aux professeurs retraités;
- Le remplacement de l'ordinateur de Mme Thiffault;
- Le remplacement du micro-onde.

Les membres conviennent également, compte tenu des engagements antérieurs, de geler le taux de cotisation syndicale pour l'année 2018-2019.

CX -554-01-02-18-09 Demande de l'Association syndicale des travailleurs étudiants

Le président souligne que l'Association syndicale des travailleurs étudiants sollicite l'appui du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR) pour faire des représentations auprès de la direction de l'UQTR afin que l'institution se dote de règles précises connues concernant le remboursement des sommes versées en trop à des employés à la suite d'erreurs du Service des finances. Il semble qu'actuellement le Service des finances peut réclamer le remboursement de ces sommes en un seul versement sans tenir compte du montant et des capacités financières des personnes.

Après discussion, les membres conviennent d'indiquer au président de l'Association syndicale des travailleurs étudiants que le Syndicat est favorable à leur demande et sera solidaire des démarches enclenchées pour atteindre l'objectif.

CX -554-01-02-18-10 Suites à la rencontre du conseil syndical du 25 janvier

Le président rappelle que lors de la rencontre du conseil syndical du 25 janvier dernier, la proposition du comité exécutif concernant *les liens intimes entre les professeurs et les étudiants dans le cadre de la loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur* avait été longuement discutée avant de faire l'objet d'une demande formelle d'inviter le comité exécutif à revoir le libellé à la lumière des discussions du conseil.

On rappelle que la proposition avait formellement été appuyée par un délégué et des propositions d'amendements avaient également été proposées et appuyées.

Il serait donc souhaitable que le comité exécutif ramène une proposition qui se rapproche de l'originale et qui tient compte des amendements acceptés par les délégués et des commentaires formulés.

Après discussion, les membres conviennent de ramener au conseil syndical la proposition initiale en tenant compte des propositions d'amendements.

CX -554-01-02-18-11 Affaires nouvelles

11.1 Audience au Tribunal administratif du travail du Québec

Le VPRT mentionne que la convocation au Tribunal administratif du travail du Québec qui doit avoir lieu le 23 avril prochain a été reportée au 19 juin. Il souligne qu'il sera probablement absent à ce moment et recommande au comité exécutif de désigner la conseillère aux relations de travail pour accompagner M^e Gabriel Hébert-Tétrault afin de représenter le Syndicat. Les membres se déclarent en accord avec la proposition.

CX -554-01-02-18-12 Date de la prochaine réunion

Les officiers conviennent de tenir la rencontre régulière du comité exécutif le jeudi 22 février 2018.

CX -554-01-02-18-10 Levée de l'assemblée

La réunion est levée à 16 h 35.

Ismail Biskri
Président

Alain Gamelin
Secrétaire de la rencontre